



Arbois
JURA

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Acceptation d'un don

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 29 juin 2020 délégrant à Mme la Maire l'acceptation des dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges,

DECIDE

D'accepter le don suivant de M Jean-Kely Paulhan (32-36 rue d'Annam – 75020 PARIS) et Mme Claire Paulhan (85 rue de Reuilly – 75012 PARIS) :

5 œuvres au fusain de Jules Pointelin, formats 65x46, 65x49, 49x35, 49x35, 49x35

Arbois, le 27 mars 2023



La Maire,


Valérie DEPIERRE

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le 12/04/2023

ID : 039-213900137-20230327-D_23_06-AU

Berger
Levrault

DECISION 06/23